

Savoie Sauvegarde à la rencontre des patrons



La réunion avait pour objectif d'informer sur les missions de l'association.

« **Vu le contexte économique, c'était important d'organiser ce rendez-vous** ». Initiateur de la soirée, Luc Mantello, dirigeant de l'entreprise Italp et cofondateur de l'association Côte Rousse développement, organisait, jeudi 27 octobre, une réunion d'information sur le rôle et les missions de Savoie Sauvegarde. L'association d'aide aux entreprises en difficultés, présidée par Jean-Pierre Hugueniot, a rassemblé une poignée de chefs d'entreprises du parc d'activités de Côte Rousse de Chambéry-le-Haut. Intéressés par l'association, curieux de découvrir les missions, prendre en compte les difficultés

que peuvent connaître une société... Les raisons de la venue de chacun sont différentes. Et autour de la table, l'objectif de la soirée est bien d'informer et de faire connaître Savoie Sauvegarde. « *C'est important de faire connaître ces associations qui peuvent nous aider ou aider une autre entreprise* », justifie Luc Mantello. Depuis sa création en 2007, Savoie Sauvegarde a sauvé 350 emplois sur le département. Jean-Pierre Hugueniot revendique les qualités des membres de l'association : « *Ils sont bénévoles et sont là pour vous écouter* », explique l'ancien président de la CCI de la Savoie. A ses côtés, deux

membres du comité d'entraide. Ce sont eux qui rencontrent les chefs d'entreprises : « *On est là pour écouter, pas pour juger. On sait que ce n'est pas toujours facile de parler de ses problèmes. Quand une entreprise connaît des difficultés, c'est la vie de famille qui peut en pâtir* », explique Marie Laurent, chef d'entreprise et membre du comité. Les questions fusent : « *Peut-on venir même si une procédure est déjà engagée ?* », « *Ce dispositif s'adresse-t-il uniquement aux entreprises savoyardes ?* ». Le message se veut rassurant : « *Une entreprise c'est comme nous, ça vit, ça grandit, ça meurt* », poursuit le président de l'association. D'où le message principal passé ce soir-là : prendre les problèmes en amont pour éviter les difficultés les plus difficiles : « *80% des entreprises qui viennent au tribunal de commerce sont liquidées. On peut éviter cela si les dirigeants viennent nous consulter* », conclut Jean-Pierre Hugueniot.